Interdiction de la burqa : Benoît XVI exprime son incompréhension

21/11/2010 à 13h50

Dans son livre d'entretiens "*Lumière du monde*", le Pape Benoît XVI exprime son incompréhension face à l'interdiction du voile intégral en France

A la question: "*En France, le parlement a interdit le port de la burqa. Les chrétiens peuvent-ils s'en réjouir ?*", le souverain pontife répond: "*en ce qui concerne la burqa, je ne vois pas de raison à une interdiction générale. On dit que certaines femmes ne portent pas du tout volontairement la burqa et c'est à proprement parler un viol de la femme. On peut bien sûr ne pas être d´accord avec cela*".

Mais si elles veulent la porter volontairement, je ne sais pas pourquoi on doit le leur interdire."

La Croix

(Merci à Latine)